VIVRE À ANGERS

OCTOBRE 2020 / N°433

angers.fr

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Notre défi

Ferme photovoltaïque de la Petite-Vicomté, Les Ponts-de-Cé

Angers

THIERRY BONNET

Masque obligatoire et dépistages gratuits du Covid
Les taux d'incidence et de positivité indiquent que le virus circule de façon active dans le département. Une vigilance accrue s'impose. C'est pourquoi le préfet a étendu à l'ensemble de la ville l'obligation de porter le masque sur l'espace public, jusqu'au 11 octobre minimum. De son côté, l'Agence régionale de santé (ARS) a lancé, le 31 août, une campagne de dépistage gratuit afin d'isoler les cas positifs, identifier leurs cas contacts et casser ainsi les chaînes de contamination. Tout cela en martelant le respect des mesures barrières (lavage des mains, distanciation physique…).
À l'heure où nous bouclons ces pages, l'hôtel de la Godeline *(photo)* accueille le public muni d'une prescription médicale, les personnes symptomatiques et les personnes "contacts" à risque indentifiées par la CPAM et l'ARS.
pays-de-la-loire.ars.sante.fr

THIERRY BONNET / ARCHIVES

On peut à nouveau chausser les patins à Angers IceParc
Le moment était attendu depuis bientôt six mois par de nombreux Angevins. La patinoire Angers IceParc, fermée depuis la mi-mars et le début du confinement, a rouvert ses portes le 5 septembre, aux horaires et tarifs habituels. Pendant l'été, opérations d'entretien et de maintenance et déglaçage complet des deux pistes ont été réalisés pour proposer des conditions de glisse optimum au public comme aux clubs résidents. Parmi eux, l'équipe de hockey sur glace des Ducs d'Angers, qui démarre le championnat de Ligue Magnus le 26 septembre, par la réception des Gothiques d'Amiens.
angers-iceparc.com

SOMMAIRE

04 | Le point Métropole
Relever ensemble le défi de la transition écologique

08 | Actu
- Budget participatif : place au vote ! | 08
- Énergie, végétal, bruit : la Ville rénove les écoles | 09
- Derrière la gare, la place Giffard-Langevin a fait peau neuve | 10
- Les abords du château vont être transformés | 11
- Les Noxambules veillent sur la vie nocturne angevine | 12
- Les herbes aromatiques de Bioplants s'enracineront aux Ponts-de-Cé | 13
- Kolmi-Hopen a atteint une production de 3,5 millions de masques par jour | 14
- Klaxit expérimente le covoiturage domicile-travail | 15

16 | Dossier
À Angers, la culture plus que jamais

20 | L'invité
Thomas Jolly, directeur du centre dramatique national d'Angers Le Quai

22 | Quartiers Angers
- Justices, Madeleine, Saint-Léonard : en travaux, le Trois-Mâts voit plus grand | 22
- Belle-Beille : Resto-Troc reprend du service | 23
- Roseraie : le street-art en format XXL de Silas et Lemilo | 24
- Lac-de-Maine : le rendez-vous des familles | 25

26 | Communes Métropole
- Trélazé : une promenade qui retourne aux racines de l'ardoise | 26
- La Bohalle (Loire-Authion) : "J'ai ressenti la peur puis l'impatience liées au confinement." | 27
- Longuenée-en-Anjou : des portraits pas comme les autres | 28

29 | À l'affiche
Adoptez la geek attitude

30 | Tribunes

31 | Histoire
Une, deux, trois, quatre fleurs…

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication :** Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias :** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin, Anne Rocher et Jennifer Semet. **Photo de Une :** Pascal Guiraud. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication - 11480-MEP. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 92 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 3e trimestre 2020. **ISSN :** 1772-8347.

ÉDITO

Accélérer la transition écologique

Depuis quelques mois, nous vivons une crise sanitaire sans précédent, contre laquelle, tous ensemble, nous luttons avec beaucoup de détermination et une solidarité exemplaire.

Cette période inédite bouleverse notre quotidien. La situation demeure fragile et la vigilance reste de mise, car nous n'en n'avons pas fini avec le COVID-19.

L'épreuve à laquelle nous sommes confrontés doit être l'occasion de s'interroger d'une façon encore plus pertinente sur nos modes de vie et de consommation ; elle nécessite donc de poursuivre le changement profond et indispensable de notre société que nous avons engagé ces dernières années.

Depuis 2014, Angers et son territoire agissent pour l'environnement, et de façon concrète, que ce soit au travers du plan Vélo, du développement intensif des réseaux de chaleur, de l'augmentation significative du parc de véhicules électriques ou encore de la production locale de biogaz.

Ces mesures s'adossent au Plan de transition écologique voté par la Communauté urbaine lors du précédent mandat, qui donne un cadre à notre action et une unité à nos engagements auprès des Angevins.

Les Assises de la transition écologique, qui s'ouvriront en octobre, sont également un engagement majeur de la majorité municipale réélue en mars dernier.

Des débats, des conférences, des ateliers sont au programme de ce rendez-vous de rentrée, avec des questions que nous nous posons tous : comment se loger, se déplacer ? Comment se nourrir et vivre mieux ? Comment produire et consommer d'une manière plus raisonnée ?

La transition écologique, c'est la colonne vertébrale qui va structurer nos réflexions et nos actions, et donc nos politiques publiques, pour de très longues années.

Ces assises, que nous organisons à l'échelle de l'agglomération, vont nous permettre d'être toujours plus pragmatiques parce que l'attente chez nos concitoyens, légitime, est extrêmement forte.

Au vu des enjeux, je souhaite une participation qui soit la plus large possible. Car avec des Assises de la transition écologique riches de témoignages, d'expériences et d'idées, c'est l'occasion, avec tous les Angevins qui le désirent, de faire plus et de faire mieux en matière d'environnement.

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Relever ensemble le défi de la transition écologique

Les Assises de la transition écologique vont s'ouvrir sur le territoire. Dès le 23 octobre et pendant six mois, tous les habitants, associations, entreprises… seront invités à participer aux échanges sur l'écologie du quotidien : se loger, se déplacer, se nourrir, mieux produire, consommer et s'épanouir.

Imaginées dans un premier temps à l'échelle de la ville d'Angers, les Assises de la transition écologique se joueront finalement à l'échelle de l'agglomération à partir du 23 octobre. Une évidence pour la vice-présidente chargée de ces questions, Corinne Bouchoux : *"Les maires de l'agglomération se sont engagés sur près de 250 actions en lien avec la biodiversité, les modes de déplacements…*

> *"La transition écologique sera notre colonne vertébrale."*

Cela montre à quel point l'attente est forte. Les assises vont permettre de faire plus et mieux. Notre visée sera donc essentiellement opérationnelle, concrète et surtout faisable", assure-t-elle. Du concret. Voici le mot d'ordre. Comment se loger ? Comment se déplacer ? Comment mieux se nourrir ? Comment mieux produire et consommer ? Comment bien vivre et s'épanouir ? Ces thèmes, inspirés de la Convention citoyenne pour le climat menée sur le plan national, donneront lieu à des consultations, des ateliers, des conférences (en jauges limitées) ces six prochains mois, dans les communes.

Participation la plus large possible

Pour cela, un appel sera lancé à une participation la plus large possible : *"Que l'on soit membre d'une association, chef d'entreprise, agriculteur, simple citoyen, représentant d'une institution, maire, élu, jeune, moins jeune : tout le monde a son mot à dire sur la transition écologique. C'est donc ensemble que nous allons faire de notre territoire un vaste terrain de jeux de la transition écologique"*, ambitionne l'élue. *"La transition écologique sera notre colonne vertébrale. Elle va structurer nos réflexions et nos politiques publiques pour de longues années. Ces assises, c'est surtout un moment pour passer de la théorie à la pratique"*, affirme de son côté le président, Christophe Béchu. En cela, le territoire ne part pas de rien. Depuis six ans, les aménagements et les projets se multiplient sur le terrain. En juin 2019, la communauté urbaine votait les trois volets de sa stratégie en faveur des énergies, de l'environnement et de l'économie circulaire. Début juillet, l'acte 1 était posé au moment d'officialiser l'élaboration du Contrat de transition écologie octroyé par l'État. Complémentaire des assises qui vont s'ouvrir, ce contrat permettra d'accompagner les acteurs du territoire de façon technique et opérationnelle pour faire aboutir une quinzaine de projets prêts à démarrer. *"Toutes ces occasions, nous les voulons utiles et pragmatiques pour que chacun dans son domaine puisse croiser ses besoins, ses attentes et ses idées"*, conclut l'élue. ■

angersloiremetropole.fr

Angers au palmarès

Depuis 2017, Angers est classée première ville verte de France par l'union nationale des entreprises du paysage. Un leadership confirmé en février dernier. De son côté, le magazine *Néon* désignait, en février 2019, Angers "ville la plus écologique de France". Parmi les critères pris en compte : la qualité de l'air, des espaces verts, du réseau cylable, des transports durables et la densité des commerces bio.

PASCAL GUIRAUD 1

JÉRÉMY FIORI 3

2

THIERRY BONNET / ARCHIVES

1/ À terme, les 21 000 panneaux photovoltaïques de la ferme solaire de la Petite-Vicomté, aux Ponts-de-Cé, alimenteront en électricité près de 4 000 foyers.

2/ La Ville d'Angers et Angers Loire Métropole ont acté leurs plans Vélo en 2019. Objectif : multiplier par deux la part du vélo dans les modes de déplacement utilisés sur l'ensemble du territoire d'ici à 2027.

3/ Mise en service début 2018 à Belle-Beille, la chaufferie urbaine alimente en chauffage et eau chaude sanitaire 1 200 logements et des équipements. Elle fonctionne en grande partie au bois issu des forêts locales et permet de diminuer de 95 % les rejets de CO_2 par rapport aux énergies fossiles.

Sophie et Dominique, mieux chez eux

Sophie et Dominique Lojko ont le sourire. Avec leurs quatre enfants, tous deux vont aborder l'automne sereinement, certains de mieux maîtriser leurs dépenses d'énergie, de l'ordre de 60 % selon les pronostics. Au printemps dernier, leur nouvelle maison située dans le bourg de Corné (Loire-Authion) a fait l'objet d'une rénovation énergétique dans le cadre de la nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah) que pilote Angers Loire Métropole.

Sophie et Dominique de Corné ont eu recours à l'Opération d'amélioration de l'habitat pour optimiser la performance énergétique de leur maison.

PHILIPPE NOISETTE

1600 logements rénovés dans l'agglomération d'ici à fin 2022

Sur le terrain, c'est l'opérateur Citémétrie qui effectue les diagnostics, prodigue les conseils et constitue les dossiers de demandes de subventions.

"Ma première démarche remonte à l'automne dernier, le diagnostic a été fait en janvier et les travaux étaient terminés au printemps. Isolation, menuiseries, tout a été remis à neuf et un chauffage à pellets, installé. Nous étions éligibles à plusieurs aides financières, en plus de celle accordée par Angers Loire Métropole. Sans cela, nous aurions dû faire des choix plus drastiques", témoigne la propriétaire.

Lancée fin 2019, cette nouvelle opération est un exemple de ce qui peut être engagé en faveur de la transition écologique. 2,2 millions d'euros de subventions aux travaux y seront alloués d'ici à fin 2022, en plus des 6 millions d'euros apportés par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). 1 600 logements dont 600 en copropriété pourront en bénéficier dans l'agglomération. Le dispositif "Mieux chez moi" s'adresse à tous les propriétaires qui souhaitent s'informer pour rénover. Un accompagnement spécifique est réservé aux propriétaires qui louent leur bien à loyer modéré ainsi qu'aux propriétaires occupants dont les revenus ne dépassent pas certains plafonds de ressources. À ce jour, 255 logements ont déjà bénéficié d'une aide pour des travaux d'amélioration énergétique ou pour les adapter au handicap ou au vieillissement. ■

"Mieux chez moi", du 25 au 28 septembre, au salon de l'Habitat, au parc des expositions ou 8, place Freppel à Angers, 02 41 43 00 00.

CE QU'ILS EN DISENT

PHOTOS : THIERRY BONNET

Jean-Louis Demois

Maire d'Écuillé, vice-président chargé des Déchets

"70 % des engagements pris par les maires de l'agglomération relèvent des compétences d'Angers Loire Métropole. C'est l'opportunité de travailler ensemble et de construire des politiques intercommunales plus efficaces en complément des engagements déjà pris dans de multiples domaines."

Franck Poquin

Maire de Saint-Léger-de-Linières, vice-président chargé des Énergies

"La transition écologique est une préoccupation majeure. Nous allons nous inspirer du terrain et des rencontres avec les habitants. Comment prendre ce virage ? Angers Loire Métropole représente une force collective apte à donner du sens et de l'ampleur à nos actions dans les communes."

Jean-Paul Pavillon

Maire des Ponts-de-Cé, vice-président chargé du Cycle de l'eau

"L'échelle communale a toute sa place dans le projet métropolitain. Ces assises de la transition écologique seront l'occasion de faire de la pédagogie à l'échelle des habitants pour mieux comprendre comment les collectivités peuvent agir en matière de transition écologique."

3 QUESTIONS À...

“Faire de notre territoire un vaste terrain de jeux de la transition écologique”

THIERRY BONNET

Corinne Bouchoux
Vice-présidente chargée de la Transition écologique et des Déplacements

Le 23 octobre, vous lancerez les Assises de la transition écologique. Quels en seront les enjeux ?
Durant six mois, celles-ci prendront la forme, à Angers et dans les communes, d’un dialogue inclusif à l’occasion duquel chacun sera invité à prendre la parole. Construire un territoire résilient est devenu une préoccupation évidente pour nos concitoyens. Pour preuve, près de 250 engagements ont été pris par les candidats, aujourd’hui élus, lors des dernières élections municipales. En la matière, tout le monde a son mot à dire et cela correspond à une réelle attente. Chefs d’entreprise, associations, citoyens, membres de la société civile, jeunes, moins jeunes..., tout le monde pourra participer au débat. L’ambition est de faire de notre territoire un vaste terrain de jeux de la transition écologique et pour cela, de passer rapidement de la théorie à l’action.

Quels thèmes seront abordés durant ces assises ?
Comment se loger, se déplacer, se nourrir, mieux produire et consommer, se divertir... Autant de questions concrètes qui relèvent de l’écologie du quotidien. Ces questions simples nous renvoient à notre expertise d’usage. Durant ces six mois, le dialogue se créera au sein d’ateliers, de conférences dont il reste à définir le format dans le contexte de crise sanitaire. Une enquête et une plateforme numérique permettront à chacun de faire valoir ses idées et expériences. Au printemps prochain, nous devrons être en mesure de dégager de grandes orientations qu’il restera à traduire en actions.

En matière de transition écologique, diriez-vous que le territoire part d’une page blanche ?
Pas du tout, et d’ailleurs, il est hors de question de détricoter ce qui est déjà acté et en cours. Le territoire a déjà pris des options fortes. Début 2019, Angers Loire Métropole s’est fixée des objectifs élevés en matière de prévention des déchets et d’économie circulaire. D’ici à la fin de cette année, le Projet alimentaire territorial sera voté par la communauté urbaine. Je pense aussi au plan Vélo qui a des visées ambitieuses et je pourrais citer les initiatives citoyennes nombreuses qui ont émergé durant le confinement. Les assises permettront de faire plus et mieux. ■

247 **Le nombre d’engagements pris par les candidats aux dernières élections municipales. Aujourd’hui validées par les urnes, celles-ci ont trait dans 30 % des cas à l’environnement et à la biodiversité, dans 37 % des cas aux énergies, dans 24 % à l’économie circulaire et dans 9 % des cas à des projets sociétaux. Les deux tiers de ces actions relèvent des compétences de la communauté urbaine d’Angers Loire Métropole.**

EN BREF

OBJECTIFS DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
En avril 2019, Angers Loire Métropole s’est engagée auprès de l’Ademe à réduire chaque année de 1 % le volume des déchets ménagers soit 5 kg par habitant. Autre objectif : réduire de 1 000 tonnes le volume des déchets destinés à l’enfouissement d’ici à 2021.

BIENTÔT UNE CHAUFFERIE BIOMASSE À MONPLAISIR
En juillet, décision a été prise par la communauté urbaine d’engager les travaux de création d’un réseau de chaleur de 7 km et d’une chaufferie biomasse dans le quartier Monplaisir, à Angers. Ce réseau alimentera en eau chaude sanitaire près de 2 800 logements ainsi que des équipements (écoles, piscine, gymnase...). Cette future chaufferie s’inscrit dans le programme de renouvellement urbain du quartier au même titre que celle de Belle-Beille opérationnelle depuis 2018.

Enquête en ligne

En préalable aux Assises de la transition écologique qui s’ouvriront le 23 octobre, il est déjà possible de participer à une enquête en ligne jusqu’au 20 octobre. Cette première étape est l’occasion de partager des expériences et des suggestions en lien avec les thèmes qui seront abordés : comment se loger, se nourrir, produire et consommer, s’épanouir et bien vivre ? Plus d’informations sur angersloiremetropole.fr

JEAN-PATRICE CAMPION

Projet lauréat du Budget participatif l'an passé, la tente anti-gaspi de SolidariFood redistribue les invendus après le marché de la place Leclerc.

Budget participatif : place au vote !

À partir du 25 septembre, les Angevins ont trois semaines pour désigner leurs cinq projets préférés parmi les 45 en lice dans le cadre du 3e Budget participatif.

Ils sont 45 sur la ligne de départ. 45 porteurs de projet qui vont battre campagne, du 25 septembre au 19 octobre, afin de présenter leur idée d'aménagement pour la ville, dans le cadre de la 3e édition du Budget participatif. À la clé, une enveloppe d'1 million d'euros pris sur la section investissement de la collectivité. Tous étaient réunis le samedi 12 septembre pour recevoir des conseils en matière de communication, notamment numérique en ces temps sanitaires incertains (spots sur Radio Campus, projets en capsules vidéo, présence sur les réseaux sociaux…).

Une agora place du Ralliement

Mais le Budget participatif, c'est aussi du lien social entre habitants. Pour cela, l'agora de la place du Ralliement est reconduite cette année, mais exclusivement en extérieur. Objectifs : découvrir l'intégralité des projets retenus, discuter avec les Angevins qui les ont proposés et déposer son bulletin de vote. Au total, 17 urnes seront réparties dans tous les quartiers, où des stands seront aussi installés.

Petite piqûre de rappel : pour voter, il faut habiter Angers et être âgé de 11 ans minimum. Ces conditions remplies, en complément des urnes, il est possible de se connecter sur la plateforme numérique ecrivons.angers.fr. Important : quel que soit leur mode d'expression – bulletin papier ou numérique –, les votants devront obligatoirement désigner leurs cinq projets préférés. Ces derniers sont classés en sept catégories : confort et embellissement de la ville (7 projets), culture et rayonnement (8), éducation (4), parcs et jardins (5), mobilité (6), la nature en ville (4) et sports, loisirs et convivialité (11). Les lauréats seront connus au début du mois de novembre. ■

Agora de la place du Ralliement, du lundi au vendredi, de 12 h à 14 h et de 17 h à 19 h 30, et les samedis, de 11 h à 18 h. ecrivons.angers.fr

EN BREF

ZANZIM

L'association Satellite présente une exposition consacrée au dessinateur de BD Zanzim, passé par les Beaux-Arts d'Angers, et qui a sorti avant l'été "Peau d'Homme", album salué par la critique comme par le public. Jusqu'au 9 octobre, du mercredi au samedi, de 13 h (14 h le samedi) à 18 h 30. Entrée libre. Espace Satellite, 5 bis, rue du Commerce.

LE "J" A 5 ANS

Le "J, Angers connectée Jeunesse", lieu de ressources, d'animations et d'accompagnement des 15-30 ans dans leur vie quotidienne (orientation, emploi, loisirs, études, projets, vie citoyenne…), fête son cinquième anniversaire, le mercredi 7 octobre, de 14 h à 20 h : DJ set, dégustation et nombreuses surprises. 12, place Imbach, angers.fr/jeunes

RETRAITE ACTIVE, RETRAITE RÉUSSIE

Rencontre gratuite du CCAS un vendredi par mois, à l'espace Welcome, autour du temps libre et du bénévolat à la retraite, le 9 octobre, de 10 h à 12 h. Au programme également : le partage de loisirs (sorties vélo, cinéma, restaurant…), le 16 octobre, de 11 h à 12 h. Renseignements au 02 41 23 13 31.

VIRADES DE L'ESPOIR

Dimanche 27 septembre, rendez-vous au lac de Maine, sur l'esplanade devant Ethic-Étapes, pour les Virades de l'espoir, afin de soutenir la recherche et les patients atteints de mucoviscidose. Au programme : marches libres (1, 7 ou 14 km) ou à thème (botanique, orientation…), animations, sensibilisation… De 9 h à 18 h. Gratuit.

THIERRY BONNET

Jour de rentrée à l'école Jean-Rostand, au Lac-de-Maine.

Énergie, végétal, bruit : la Ville rénove les écoles

À la fin de cette année, près d'1,3 million d'euros auront été investis par la Ville au bénéfice des écoles publiques. L'enveloppe concerne les travaux d'entretien : reprise de toiture, ravalement de façades, remplacement de menuiseries et de chaudières, mise en place de VMC, réfection de blocs sanitaires pour respecter l'intimité des enfants… Mais également des interventions nouvelles pour répondre aux défis de la transition écologique. Parmi elles, un plan Santé climat afin de contrecarrer les effets du réchauffement climatique sur le bien-être des élèves et des professionnels. *"La pose de stores à l'école Claude-Monet est un exemple qui peut paraître anecdotique,* explique Caroline Fel, adjointe à l'Éducation. *Mais qui trouve tout son sens et son efficacité en cas de canicule en diminuant de 4 degrés la température d'une salle de classe."* Une expérimentation est également menée pour réduire les nuisances sonores auxquelles sont confrontés les enfants. Le plan Vélo se poursuit aussi avec l'installation d'abris et la végétalisation des cours d'école est lancée en ce début de mandat. L'enjeu, créer des espaces agréables à vivre et des jardins sur palox, désimperméabiliser les sols et améliorer la qualité de l'air en réduisant les îlots de chaleur. ■

LE CHIFFRE

766

panneaux photovoltaïques posés sur 1 300 m² de toiture pour assurer une production de 260 000 kWh par an. C'est l'installation qui couvre désormais le toit de la patinoire Angers IceParc dans le but d'améliorer son bilan énergétique et environnemental.
Le financement du projet, 250 000 euros, a été confié à Alter Énergies (200 000 euros) à qui la Ville d'Angers a loué la surface et confié l'exploitation de l'énergie produite. Mais également aux particuliers qui ont souhaité investir sur le projet via une collecte citoyenne participative (50 000 euros).

P. GUIRAUD ET C. GUERIN

Nature et biodiversité à l'honneur

THIERRY BONNET

Le jardin bio.

EU Green week, autrement dit la semaine verte de l'Union européenne, se déclinera dans de nombreux pays dans le courant du mois d'octobre. Dans ce cadre, Angers a concocté un programme de rendez-vous dédiés à la nature. Parmi eux, des visites guidées du jardin bio de la maison de l'environnement (les 11 et 18 octobre) qui proposera également une découverte du vignoble en biodynamie du Domaine aux Moines (le 10, à Savennières), des ateliers scientifiques des Petits Débrouillards (du 19 au 23), une animation pour les enfants sur les traces des petits animaux du jardin (le 21), un circuit-découverte de la biodiversité urbaine avec la Régie de quartier (du 21 au 23) et la fabrication de produits ménagers écoresponsables (le 22). À noter également, à l'institut municipal, des conférences et ateliers sur les dérèglements climatiques (les 7 et 15), une fresque du climat (le 12) et un ciné-débat autour du film "L'Intelligence des arbres" (le 15). Le tout sera ponctué par le lancement des Assises de la transition écologique, le 23 octobre, à l'échelle de la communauté urbaine *(lire en pages 4 à 7).* ■
angers.fr/mde

Derrière la gare, la place Giffard-Langevin a fait peau neuve

Dans le prolongement direct de la nouvelle passerelle de la gare, ouverte en février, c'est avec l'inauguration de la place Giffard-Langevin réaménagée que se poursuit le développement de Cours Saint-Laud, au sud des voies ferrées. À partir du 26 septembre, piétons et cyclistes pourront profiter de cet espace, conçu pour favoriser les mobilités douces au cœur de ce nouveau quartier. Cinquante points d'attache pour vélos y sont ainsi présents, en attendant l'ouverture fin 2020 d'un parking sous la passerelle pour cinquante vélos également. Soixante places de stationnement restent positionnées aux abords du site, auxquelles s'ajoutent à proximité une station d'autopartage Citiz et plusieurs lignes de bus, pour constituer un véritable pôle multimodal. Avec son ambiance végétalisée et l'ouverture de deux restaurants, la place a également vocation à devenir un espace de convivialité, aussi bien pour les riverains que pour les salariés des entreprises tertiaires de Cours Saint-Laud. Une brasserie s'y installera également, en rez-de-chaussée de la future résidence dédiée au tourisme d'affaires. La place a été aménagée par Alter, pour un budget de 1,3 million d'euros. Des composteurs collectifs y seront prochainement installés, en partenariat avec l'association Label Verte. ■

THIERRY BONNET

Le réaménagement avait notamment pour but de favoriser le végétal et les mobilités douces.

La place Ney réaménagée et plus ouverte sur le quartier

THIERRY BONNET

Toujours entourée de ses platanes historiques, la place Ney vient d'être réaménagée. Exit les haies qui coupaient la vue et ne facilitaient pas les déambulations, le site est désormais plus aéré, plus ouvert sur le quartier pour accueillir ses flâneurs, son marché du mardi matin et ses animations. Pour rappel, ce projet de rénovation est le fruit d'une large concertation menée avec le conseil de quartier et les habitants depuis septembre 2017. L'objectif était également de mieux organiser le stationnement, de faciliter l'accès aux commerces et d'intervenir sur la voirie afin de ralentir la vitesse de circulation et de sécuriser les traversées piétonnes. C'est désormais chose faite. En attendant très prochainement l'installation d'un point de compostage collectif et d'une caméra de vidéoprotection. Montant des travaux : 1,25 million d'euros inscrits dans le plan Places de la Ville. ■

EN BREF

JEUX EN VILLE
Deux temps forts pour le festival Deux jours en jeux cette année. Une soirée Prélude, le vendredi 2 octobre, de 20 h 30 à minuit, à la médiathèque Toussaint, pour tester des prototypes de jeux de société et rencontrer leurs auteurs. Le lendemain, samedi 3 octobre, rendez-vous place du Ralliement, de 14 h à 18 h 30 pour des jeux libres animés par les ludothèques et associations du territoire. Gratuit. deuxjoursenjeux.fr

PARCS ÉCOLOGIQUES
Jusqu'au 15 novembre, la maison de l'environnement accueille l'exposition itinérante de Plante & Cité dédiée à la gestion écologique des parcs et jardins : sols, biodiversité, expertise des jardiniers, usages, matériels et engins… Tous les jours (sauf le samedi), de 14 h à 18 h. Entrée libre. angers.fr/mde

MARDIS DE LA SANTÉ
Le CHU lance sa nouvelle saison de conférences d'information médicale. La première rencontre sera consacrée aux progrès dans la prise en charge de l'insuffisance cardiaque, par le docteur Sylvain Grall. Mardi 13 octobre, institut municipal, 18 h 30. Gratuit.

MUSÉE DU GÉNIE
Nouvelle exposition du musée du Génie sur deux siècles d'évolution de l'uniforme. Sa fonction de vêtement militaire depuis le Grand Siècle, mais aussi ce qu'il raconte de l'histoire politique, sociale économique et culturelle. Du mercredi au dimanche, de 13 h 30 (14 h les week-ends et jours fériés) à 18 h. Gratuit. musee-du-genie-angers.fr

VILLE D'ANGERS

Aujourd'hui occupée par un parking, la place Kennedy sera rendue piétonne dans le prolongement du Bout-du-Monde.

Les abords du château vont être transformés

De la promenade du Bout-du-Monde au parvis de l'église Saint-Laud : *"Comme nous l'avons annoncé, cette entrée de ville très stratégique, à l'intensité patrimoniale forte, sera transformée pendant le mandat"*, explique le maire, Christophe Béchu. Pour réfléchir aux aménagements possibles dans ce périmètre, notamment au niveau des places Kennedy et de l'Académie, la Ville a mandaté l'atelier de Jacqueline Osty, composé d'urbanistes, d'architectes, de paysagistes, d'un bureau d'études techniques en transports et déplacements et de spécialistes de la participation citoyenne.

Place Kennedy piétonne

"Seule certitude, la place Kennedy sera piétonnisée, dans le prolongement de la promenade du Bout-du-Monde réalisée lors du mandat précédent. Tout le reste est à définir, en concertation avec les Angevins", poursuit le maire. Libérés du stationnement automobile, le château et ses abords directs seront davantage mis en valeur. D'autant que la tenture de *l'Apocalypse* concourt à l'entrée au patrimoine mondial de l'Unesco. Que les douves du château pourraient accueillir de nouvelles promenades végétales plus en phase avec le passé que les actuels jardins à la française. Et que les Monuments nationaux étudient la possibilité de rouvrir la porte des Champs afin de rendre à l'édifice sa configuration historique et lui permettre d'accueillir davantage de visiteurs. Les enjeux se situent également du côté de la place de l'Académie. *"La caserne, qui appartient à la Ville, n'a pas vocation à déménager,* précise Roch Brancour, adjoint à l'Urbanisme. *Comme elle est désormais occupée à moitié seulement par les pompiers, nous réfléchissons à y réaliser un parking public en silo, à l'arrière."* Le parvis de l'église Saint-Laud est également inscrit au périmètre de l'étude, tout comme le site de la chambre de commerce et d'industrie, boulevard du Roi-René, amené à déménager dans le quartier Saint-Serge. Enfin, les aménagements à venir doivent permettre de revoir les flux de circulation et donner davantage de place aux mobilités douces comme le vélo. ■

Tout sur les services numériques

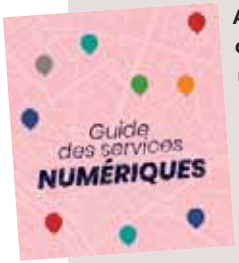

Apprendre à utiliser les outils numériques ? Créer une boîte mail pour effectuer vos démarches en ligne ? S'initier au traitement de texte pour réaliser un curriculum vitæ ? Utiliser un scanner ou une imprimante ? Ou tout simplement surfer sur internet pour rechercher de l'information ? De nombreux établissements publics et acteurs associatifs proposent un accompagnement pour se familiariser avec ces différents outils, voire une mise à disposition de matériel. Le Guide des services numériques d'Angers recense cette offre à l'échelle de la ville et oriente l'utilisateur vers les services de proximité adéquats.
Il est à télécharger sur angers.fr (rubrique "Démarches pour les particuliers").

La recherche universitaire au top

L'université d'Angers parmi les meilleures au monde ? C'est ce qui résulte du prestigieux classement publié par l'Université de Jiao Tong de Shanghai, en Chine. Pour la 2e année, Angers s'installe dans ce top 1000, en compagnie d'une trentaine d'établissements français. Parmi les critères d'évaluation retenus : le nombre de prix Nobel et médailles Fields parmi les anciens élèves et professeurs, le nombre de chercheurs les plus cités dans leur discipline, le nombre de publications dans les revues scientifiques *Nature* et *Science*, le nombre de chercheurs répertoriés dans le *Science citation index-expended* (SCIE) et le *Social science citation index* (SSCI), et la performance moyenne des professeurs. ■

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Les Noxambules veillent sur la vie nocturne angevine

Ils sont sept étudiants à arpenter le centre-ville à la nuit tombée. Les Noxambules, embauchés par la Ville, ont pour missions de prévenir et réduire les conduites à risque sur l'espace public en dispensant aux étudiants, leurs pairs, des informations et des conseils préventifs sur l'alcoolisation excessive, les risques sexuels et la contraception, les addictions dont les drogues dures, mais aussi sur le sommeil, les dangers de la route en cas d'excès, les risques auditifs… Pour cela, distribution de préservatifs, d'eau, d'éthylotests, de bouchons d'oreille mais aussi travail d'écoute et d'orientation si nécessaire vers des structures spécialisées sont proposés. Chaque année, 13 000 personnes sont ainsi accueillies dans les rues, au plus près des lieux animés de la vie nocturne angevine, notamment place du Ralliement, sur un stand dédié. Les Noxambules sont à retrouver les mercredis, jeudis et vendredis, de 20 h à 1 h du matin jusqu'aux vacances de la Toussaint, puis jusqu'à deux soirs par semaine le reste de l'année universitaire. ■

Renseignements : angers.fr, Facebook (Noxambules Angers) et Twitter (@Noxambules).

BÉNÉDICTE GALTIER / VILLE D'ANGERS

L'équipe renouvelée des Noxambules.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Étudiants : à vos bons plans

L'édition 2020-2021 du pack "Bienvenue" regroupe une cinquantaine d'offres exclusives à destination des étudiants pour leur permettre de découvrir la ville. Parmi elles, des visites gratuites (cœur de ville, street-art, Grand-Théâtre, musée des beaux-arts, château…), des spectacles offerts au Quai et au Chabada, des réductions pour Angers Nantes Opéra et les cinémas Les 400 coups et Pathé. Côté sports et loisirs, les étudiants pourront se rendre à moindre coût dans les piscines (une entrée offerte pour une achetée), assister gratuitement à un match des Ducs (hockey sur glace) et de l'Ufab (basket féminin). Enfin, la vie quotidienne n'est pas oubliée avec des promotions dans des magasins d'alimentation, de vêtements, d'optique, de bijoux, de décoration, de jeux…
À retirer au "J, Angers connectée jeunesse", 12, place Imbach. angers.fr/jeunes

DR

D'ici à deux ans, Bioplants France produira jusqu'à 6 millions de pots par an d'herbes aromatiques prêtes à cueillir sur son nouveau site des Ponts-de-Cé, dans le "triangle vert" voulu par Angers Loire Métropole.

Les herbes aromatiques de Bioplants s'enracineront aux Ponts-de-Cé

Bioplants France, le leader français des fines herbes bio prêtes à cueillir, construit, aux Ponts-de-Cé, 15 000 m² de serres dernier cri dans l'objectif de doubler sa production d'ici à deux ans.

Aujourd'hui, de la terre battue au sol. Demain, du basilic, du thym, de la menthe, du persil… à perte de vue. Au printemps 2021, Bioplants France (groupe suisse Max Schwartz) investira les 15 000m² de serres de son nouveau site des Ponts-de-Cé. Ce projet, le directeur général, Angel Rodriguez, le mûrit depuis cinq ans. *"Donner accès à une alimentation fraîche et saine est un enjeu de taille dans notre pays. On se donne deux ans environ pour atteindre notre pleine capacité de production."*

6 millions de pots, 20 variétés

Ici, 6 millions de pots (de 20 variétés) seront cultivés chaque année, soit 40 000 par jour contre 26 000 dans les serres actuelles, situées en bordure de la route de Nantes. *"Notre métier de maraîcher-horticulteur, nous le maîtrisons ; mais demain, c'est la digitalisation de notre outil de production qui nous permettra d'aller plus loin en créant les conditions idéales pour répondre à la demande croissante de la grande et moyenne distribution."*

Cela ne saute pas encore aux yeux ; mais de la nurserie – là où les graines sont semées – à la zone d'expédition, via les zones de production et de croissance, tout sera automatisé : le déplacement des lits des cultures où reposeront les pots jusqu'à leur expédition, leur irrigation par les racines, le réglage de trois atmosphères, etc.

8,7 millions d'euros ont été investis : pour moitié par la société et pour l'autre par Alter Éco, la société d'économie mixte adossée à Angers Loire Métropole et au Département. ■

Angel Rodriguez

Directeur général Bioplants France

PHILIPPE NOISETTE

"Il y a dix ans, le territoire angevin s'est imposé à nous alors que le bio n'avait pas encore l'audience qu'il rencontre aujourd'hui. Nous nous y sommes installés pour y développer, de manière pérenne, notre activité de maraîchage bio sur le modèle de l'éco-conception. À la veille de cette nouvelle étape, nous restons plus que jamais fidèles aux valeurs qui nous sont chères : celles d'un développement durable sociétal, environnemental et économique."

Kolmi-Hopen a atteint une production de 3,5 millions de masques par jour

DR

Kolmi-Hopen occupe un second site de production à Beaucouzé depuis juillet dernier.

Entre janvier dernier et fin octobre, Kolmi-Hopen sera passé d'une production de 300 000 masques médicaux par jour à 3,5 millions. Dès février, le Pdg Gérald Heuliez évoquait la nécessité d'ouvrir une deuxième unité de production dans l'agglomération pour faire face aux besoins. Accompagnée par l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole, Aldev, l'entreprise a investi, fin juin, un site de 6 000 m² à Beaucouzé qui s'ajoutent aux 14 000 m² de Saint-Barthélemy-d'Anjou. À terme, Kolmi-Hopen comptera 21 lignes de production de masques contre 9 avant la crise du Covid. Ceci, au prix d'un investissement de près de 8 millions d'euros. Pour décrocher de nouveaux contrats, l'entreprise a sécurisé son approvisionnement en matière première ; sachant qu'elle s'est vue confier dans l'intervalle le pilotage d'une nouvelle unité de production sur le sol britannique par sa maison mère, le groupe canadien Médicom. Fin 2020, l'entreprise comptera près de 260 salariés contre 108 fin 2019, sachant qu'il reste des postes à pourvoir en production, en maintenance, en gestion de la planification et de l'ordonnancement. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Réseau Irigo, pensez à la e-boutique

La e-boutique du site irigo.fr permet de s'abonner aux bus et au tramway du réseau Irigo sans se déplacer. Il est aussi possible d'y commander sa carte A'Tout. Depuis sa mise en service en juillet, près de 4 500 usagers y ont déjà eu recours. Autre nouveauté attendue cet automne : la possibilité d'acheter et de valider son titre directement dans les transports avec sa carte bancaire (sans contact) ou son smartphone. En parallèle, l'agence Irigo reste ouverte au public, place Lorraine, à Angers. **irigo.fr et 02 41 33 64 64.**

Aider les étudiants à trouver un logement

Pour accompagner les étudiants qui peinent à trouver un logement, la Ville d'Angers et Angers Loire Métropole ont déployé mi-août un dispositif incitant les propriétaires qui le souhaitent et le peuvent à louer un appartement ou une chambre pour une durée de trois mois ou plus. Il est toujours possible d'enregistrer son bien via un formulaire sur angersloiremetropole.fr ou d'aller s'inscrire directement à l'Accueil logement (83, rue du Mail, à Angers). Angers Loire Métropole se charge ensuite de mettre en contact les deux parties. accueil-logement@angersloiremetropole.fr

EN BREF

Recherche

LA SCIENCE EN FÊTE LES 10 ET 11 OCTOBRE

Le Village des sciences prendra place les 10 et 11 octobre à la bibliothèque universitaire de Belle-Beille en présence de nombreux chercheurs. Comme partout en France, la Fête de la science se déclinera sur toute l'agglomération du 2 au 12 octobre. Tout le programme sur www.fetedelascience-paysdelaloire.fr

Cinéma

LE FESTIVAL PREMIERS PLANS ÉVOLUE

Le 33e festival Premiers Plans reviendra du 25 au 31 janvier, au centre de congrès à Angers, mais dans un format plus court de sept jours au lieu de neuf. Les premières œuvres, les inédits, les avant-premières et les hommages resteront aussi denses dans la programmation. Les séances journalières seront plus nombreuses et parmi les nouveautés, à noter une application pour faciliter notamment la billetterie et les réservations et améliorer le partage d'informations. premiersplans.org

Innovation

ANGERS FRENCH TECH DÉMÉNAGE

Pour laisser place aux travaux prochainement entrepris dans les bâtiments du Crédit mutuel (ex-Cointreau), rue Thiers à Angers, la coopérative Angers French Tech occupera, dès novembre, de nouveaux locaux situés à l'arrière de la caserne de l'Académie à Angers, rue Monseigneur-Rumeau. angersfrenchtech.com

INTERVIEW

“Le 26 septembre, la fête du parc sera gratuite pour les enfants”

La crise sanitaire n’est-elle pas venue jouer les trouble-fêtes pour le nouveau directeur que vous êtes ?
Pas vraiment. À mon arrivée, j’ai trouvé un parc bien construit, porteur de sens et une équipe très engagée avec un moral intact. Nous partageons la conviction que le végétal et la biodiversité sont des sujets bien plus importants qu’il y a dix ans. Malgré la crise sanitaire, le public est au rendez-vous. D’ailleurs, avec 120 000 visiteurs, la billetterie en juillet et en août affiche la même fréquentation que l’an dernier.

Vous dirigiez le zoo de Beauval. Comment passe-t-on d’un monde animalier à un monde végétal ?
Je reste attaché au monde du vivant dans sa globalité et je veillerai à préserver la sérénité ambiante que les visiteurs viennent chercher, entre autres. Cela pourra d’ailleurs me donner des idées pour la suite à Terra Botanica. Autre point : la vie ne s’arrête jamais à l’intérieur de ces parcs, même fermés.

Ce 26 septembre, Terra Botanica fête ses 10 ans et invite les enfants à y entrer gratuitement…
Cette journée anniversaire sera un moment fort pour nous. Voici pourquoi nous voulions la partager avec les plus jeunes notamment. Pour eux, l’entrée sera donc exceptionnellement gratuite ce jour-là, jusqu’à l’âge de 10 ans. Il y aura beaucoup de surprises. À noter que le parc va jouer les prolongations puisqu’il sera ouvert les 3, 4, 10 et 11 octobre et que notre fête de l’Automne se tiendra, pour la première fois, sur les quinze jours des vacances de la Toussaint. ■
terrabotanica.fr

DR

Pierre Watrelot
Directeur du parc Terra Botanica

Klaxit va expérimenter le covoiturage domicile-travail

“Développer un réseau de transport en commun en zone périurbaine, là où les bus ne peuvent aller”, voici le projet que va expérimenter dans l’agglomération la société Klaxit, récemment installée à Angers. *“Le covoiturage domicile-travail est une alernative intéressante pour ceux qui sont les plus éloignés”*, explique le directeur du développement, David Di Nardo. Pour convaincre, faut-il encore en expliquer les bonnes raisons et intéresser conducteurs et utilisateurs via un subventionnement (à hauteur de 2 euros par trajet pour le conducteur). *“Pour passer l’information, nous allons nous appuyer sur les grands employeurs, là où les besoins existent, comme Scania, Valéo, le centre hospitalier…”*
Le leader européen du covoiturage de courte distance dispose déjà d’une application qui fait se rencontrer offre et demande.
Cette solution a séduit bon nombres de territoires et est pilotée sur le territoire angevin par Ratp Dev, le délégataire aux transports en commun d’Angers Loire Métropole dont l’objectif est bien d’explorer toute forme de mobilité. ■

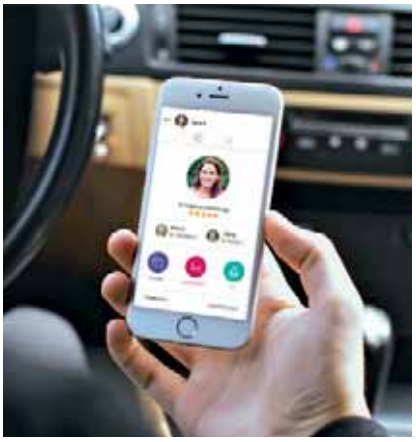
DR

Une application permet de croiser l’offre et la demande.

Dates de l’enquête publique du PLUi

L’enquête publique portant sur la révision générale du Plan local d’urbanisme intercommunal (PLUi) se déroulera à : Angers Loire Métropole, rue du Mail, le 12 octobre (9 h-12 h) et le 13 novembre (14 h-17 h) • Bouchemaine, le 13 octobre (14 h-17 h) • Avrillé, le 14 octobre (14 h-17 h) • Les Ponts-de-Cé, le 20 octobre (16 h-19 h) • Saint-Léger-de-Linières (Saint-Léger-des-Bois), le 24 octobre (9 h-12 h) • Rives-du-Loir-en-Anjou (Soucelles), le 28 octobre (10 h-13 h) • Loire-Authion (Brain-sur-l’Authion), le 29 octobre (14 h-17 h) • Angers (hôtel de ville), le 31 octobre (10 h-13 h) • Saint-Barthélemy-d’Anjou, le 3 novembre (16 h-19 h) • Loire-Authion (Saint-Mathurin-sur-Loire), le 6 novembre (9 h-12 h) • Verrières-en-Anjou (Saint-Sylvain-d’Anjou), le 7 novembre (9 h-12 h) • Cantenay-Épinard, le 9 novembre (9 h-12 h) • Longuenée-en-Anjou (Le Plessis-Macé), le 9 novembre (14 h 30-17 h 30).
angersloiremetropole.fr/plui

À Angers, la culture

1/ La médiathèque Toussaint sera rénovée pendant le mandat. 2/ Tout l'été, des spectacles gratuits ont été proposés au jardin des Beaux-Arts. 3/ Le Quai a rouvert en investissant des espaces inédits, comme ici sa cour logistique. 4/ Les musées en mode "happy hour" sont désormais gratuits de 17 h à 18 h.

plus que jamais

PHOTOS : THIERRY BONNET

Après un printemps à l'arrêt et un été de transition, la culture reprend ses droits avec un protocole sanitaire à respecter. Patrimoine, musées, spectacle vivant, arts graphiques, grands projets… Le point sur une des priorités du mandat de Christophe Béchu.

Cloître Toussaint, vendredi 10 juillet, 20 h. Les puissants cuivres de l'orchestre philharmonique des Pays de la Loire résonnent dans le ciel angevin des thèmes des films Star Wars, Indiana Jones et autres Harry Potter, du compositeur John Williams. C'est l'une des toutes premières sorties culturelles programmées depuis le déconfinement. C'est aussi l'une des premières dates de l'opération Angers Cœur de l'été qui a investi le jardin des Beaux-Arts, le Grand-Théâtre et les rues du centre-ville pour une centaine de rendez-vous assurés par 66 compagnies et groupes du cru. Soit, au total, près de 300 artistes, 72 heures de spectacles et près de 1 700 heures de travail intermittent. Les objectifs de cette opération étaient bien là : retrouver le public et soutenir l'écosystème culturel local fortement impacté par la crise sanitaire. *"Les grands événements comme Tempo Rives et les Accroche-cœurs annulés, nous nous devions de proposer une offre différente, adaptée au protocole,* explique Nicolas Dufetel, adjoint à la Culture et au Patrimoine. *Il nous a fallu être inventif, comme l'ont été nos partenaires que je remercie pour leur réactivité créative."*

Diffuser la culture partout

Juillet a été également l'occasion de mettre en place un nouveau dispositif : la gratuité de la dernière heure d'ouverture des musées *(lire en page suivante)*. L'enjeu est de les découvrir différemment, de se les (ré)approprier à travers une œuvre, une collection, une salle. C'est aussi un moyen de faire venir des personnes qui se sentent éloignées des établissements culturels. *"L'accessibilité de la culture sera au cœur du mandat,* souligne l'adjoint. *Je veux que les œuvres et les spectacles s'implantent dans les quartiers."* C'est déjà le cas avec le projet Démos qui, depuis l'an dernier, permet à 105 enfants de 7 à 12 ans d'apprendre la musique classique. Ou encore avec la charte Culture et solidarité qui propose aux habitants spectacles (théâtre, opéra, musique…) et médiations culturelles depuis plus de vingt ans. Sans oublier les nombreuses interventions de proximité proposées cet été autour de la lecture, du jeu, de la musique, du street-art.

"Je souhaite poursuivre cette dynamique, insiste l'adjoint. *Je travaille actuellement avec mes collègues pour voir comment faire du renouvellement urbain un temps qui soit aussi culturel, qui fasse rimer transformation et création, en associant tous les habitants. Par exemple en transformant les palissades de chantier en murs d'expression artistique libre."*

Ouvrir le patrimoine caché

Une autre mission de la collectivité lorgne du côté du patrimoine. De sa valorisation via des visites et des animations mais également de sa restauration. Certains sites ont d'ailleurs été cochés pour retrouver une nouvelle jeunesse ou devenir accessibles au public après avoir vécu longtemps cachés. Parmi eux, l'étonnant premier étage de la tour Saint-Aubin et les chapelles Saint-Samson (au jardin des Plantes) et de l'hôpital Saint-Jean. À noter que cette dernière et l'abbaye du Ronceray accueilleront très prochainement des musiciens de renom (Yael Naïm, Rosemary Standley du groupe Moriarty, le pianiste Simon Ghraichy, la violoncelliste Astrig Siranossian…) pour des captations de concert sans public qui seront diffusées ultérieurement. Objectifs : faire rayonner Angers, devenir une terre d'accueil d'artistes et programmer du spectacle vivant dans des lieux patrimoniaux inédits. ■

Le Grand-Théâtre fait sa rentrée

Un théâtre à l'italienne pour une programmation à l'angevine. La saison 2020-2021 du Grand-Théâtre a été révélée le 7 septembre par l'adjoint à la Culture et au Patrimoine, Nicolas Dufetel. Autour de lui, les représentants des sept structures culturelles qui font vivre et vibrer l'édifice : Angers Nantes Opéra (ANO), les festivals Premiers Plans et Cinémas d'Afrique, Jazz pour tous, la Société des concerts populaires et ses Mardis musicaux, les Hivernales du festival d'Anjou et le conservatoire à rayonnement régional. *"Le Grand-Théâtre, tout comme Chanzy et Claude-Chabrol, sont des maisons communes où se réunissent artistes et spectateurs autour de la danse, de la musique, du théâtre, du cinéma, des expositions et des spectacles pour le jeune public,* rappelle l'adjoint. *Ils jouent un rôle essentiel en ces temps où l'art est plus que jamais une nécessité."* Pour lancer cette saison anniversaire – le Grand-Théâtre fêtera ses 150 ans en 2021 –, la tragédie lyrique *Iphigénie en Tauride* sera donnée par l'ANO les 23 et 25 octobre. À l'affiche également, le coup d'envoi des Hivernales (9 spectacles au total), la première de son nouveau directeur artistique Jean Robert-Charrier, avec sur scène la grande Emmanuelle Devos dans *L'Heure bleue* (4 et 5 novembre). Parmi les temps forts de la saison des Mardis musicaux, le récital à deux pianos de Claire Désert et Emmanuel Strosser jouera le répertoire de Saint-Saëns, Debussy, Ravel et Stravinsky (24 novembre). Toujours au rayon musique, Jazz pour tous programmera six soirées, en plus de son festival annuel prévu du 21 au 25 octobre, au théâtre Chanzy cette fois. Du côté du 7e art, le festival Premiers Plans reviendra dans une formule plus courte, plus dynamique et plus numérique du 25 au 31 janvier, et Cinémas d'Afrique mettra le focus sur la culture africaine, à travers une vingtaine de films présentés du 6 au 10 avril. Pour finir la saison, honneur aux élèves du conservatoire avec leur spectacle *Du style galant au style méchant* autour de trois opéras de poche de Germaine Tailleferre (25 et 26 juin). À noter, certains spectacles et concerts sont au prix de 3 euros pour les moins de 25 ans, sous réserve de place disponible et de se présenter une heure avant le début de la représentation. ■

Programme sur angers.fr/grandtheatre

THIERRY BONNET

De gauche à droite, Antoine Landowsky (Mardis musicaux), Jean Robert-Charrier (Les Hivernales du Festival d'Anjou), Jean Amy (Jazz pour tous), Nicolas Dufetel (adjoint à la Culture), Saïda Ragui et Myriam de Montard (Cinémas d'Afrique), Xavier Massé (Premiers Plans) et Alain Surrans (Angers Nantes Opéra).

Un auditorium dans la chapelle du conservatoire

La rentrée du conservatoire à rayonnement régional est marquée, cette année, par une double nouveauté. Tout d'abord, la mise en service d'un ascenseur résolument contemporain afin de permettre l'accessibilité du bâtiment aux personnes à mobilité réduite depuis la cour intérieure. Mais aussi la livraison d'un auditorium de 180 places, dans l'ancienne chapelle.

VILLE D'ANGERS

La création de deux loges et d'une régie complète l'équipement qui a également bénéficié d'un travail minutieux pour rendre l'acoustique performante. Angers se dote ainsi d'une nouvelle salle culturelle qui pourra accueillir le public dans de bonnes conditions, lors de spectacles programmés par l'établissement (musique, théâtre et danse) ou par des structures extérieures.

LE SAVIEZ-VOUS ?

De 17 h à 18 h, les musées sont gratuits

Quel est le point commun entre les musées des beaux-arts et Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine ? Le muséum des sciences naturelles, la galerie David-d'Angers et le château-musée de Villevêque ? Depuis le mois de juillet, tous ont mis en place la gratuité de leur dernière heure d'ouverture, de 17 h à 18 h, quels que soient les parcours, collections et expositions. Et cela, du mardi au dimanche. À noter que la mesure ne s'applique pas au musée Pincé puisqu'il est entièrement… gratuit depuis sa réouverture en février dernier.

musees.angers.fr

Un nouveau repaire pour les archives patrimoniales

Après le service Angers Patrimoines, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Ciap), l'artothèque et une grande salle d'exposition, un nouveau pensionnaire vient d'ouvrir au public au Repaire Urbain (RU), dans le jardin des Beaux-Arts : les archives patrimoniales. Exit les locaux exigus du sous-sol de l'hôtel de ville, place à une vaste salle de lecture de 110 m² dotée de 24 places dont six équipées d'un poste de consultation informatique et à quatre magasins, une salle de tri et une autre dédiée aux plans et affiches. Au total, près de 1,5 km de rayonnage. Ce qui permet de conserver, dans des conditions de température et d'hygrométrie parfaites, la moitié des collections depuis 1367 et les premiers documents financiers de la ville. On y trouve également des archives privées, un impressionnant fonds iconographique, une bibliothèque historique, des revues savantes, des périodiques, des annuaires… Le reste est pour le moment stocké à l'hôtel de ville et au marché d'intérêt national et rejoindra à terme les magasins du Doyenné.
Archives patrimoniales, Repaire Urbain, jardin des Beaux-Arts. Ouverture au public du mardi au samedi, de 14 h à 17 h. En savoir plus sur archives.angers.fr

THIERRY BONNET

LE MUSÉE PINCÉ ROUVERT

Contraint de fermer ses portes en mars suite au confinement, le musée Pincé est à nouveau accessible selon les modalités suivantes : jauge limitée, port du masque obligatoire à partir de 11 ans, gel hydro-alcoolique à disposition, distanciation physique. De même, seules les visites individuelles sont autorisées. Tout cela, les samedis et dimanches, de 10 h à 18 h. Et du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h, pendant les vacances scolaires de la zone B. À noter : l'entrée est gratuite et l'exposition consacrée à "La Mer" est prolongée.

THIERRY BONNET

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Nicolas Dufetel
adjoint à la Culture et au Patrimoine

La culture est une priorité du mandat. Comment abordez-vous les six années qui viennent ?
Avec énormément d'enthousiasme et de responsabilité. Pour moi, être adjoint à la Culture et au Patrimoine, c'est être au service à la fois des citoyens et des artistes. La période de confinement que nous avons connue au printemps a révélé deux choses : un puissant désir de culture chez les Angevins qui s'en sont trouvés privés subitement et une nécessité de soutenir une filière qui ne pouvait plus travailler. La saison estivale que la Ville et tous les acteurs culturels ont réussi à proposer en un temps record a été une des premières réponses à la crise. Tout comme le maintien des subventions pour éviter autant que possible les difficultés de trésorerie des structures, ou encore l'augmentation des crédits dédiés à la création.

Et maintenant ?
La vie culturelle peut et doit reprendre ses droits. Sans faire n'importe quoi car le virus circule toujours et qu'un deuxième coup d'arrêt serait catastrophique. Nous souhaitons accompagner les nouvelles saisons qui s'ouvrent, dans nos structures municipales comme chez nos partenaires. Nous préparons déjà les événements "totem" de la culture à Angers que sont les Accroche-cœurs ou encore Tempo Rives et sommes au travail pour lancer les grands projets du mandat.

Quels sont-ils ?
Le premier est déjà effectif depuis juillet. Il s'agit de la gratuité de la dernière heure d'ouverture de tous nos musées. Pour le reste, tout est sur la table comme la rénovation de la médiathèque Toussaint et le déménagement du Chabada à Saint-Serge. Je pense aussi à la transformation du muséum en musée botanique et d'histoire naturelle doté d'un planétarium, en lien avec le réaménagement de la place Imbach qui sera réalisé au cours de ce mandat. ■

THOMAS JOLLY
Directeur du centre dramatique national d'Angers Le Quai

Né en 1982 à Rouen, Thomas Jolly est acteur et metteur en scène de théâtre et d'opéra. En 2006, il crée sa compagnie *la Piccola Familia* : cinq des comédiens de la troupe l'ont rejoint à Angers. Reconnu *"prodige de la scène contemporaine"*, l'artiste se fait notamment remarquer à Avignon en 2014 où il présente l'intégralité d'*Henry VI* de Shakespeare, soit dix-huit heures de spectacle ! Cet exploit lui vaut le Molière 2015 de la mise en scène d'un spectacle de théâtre public. En 2016, nouvel exercice avec la mise en scène d'*Ellogabolo* de Cavalli à l'Opéra-Garnier et de *Fantasio* d'Offenbach, à l'Opéra-Comique. En février 2019, Thomas Jolly passe à une autre de ses passions en créant le spectacle musical *Un jardin de silence* autour de la figure de Barbara. Partisan *"d'un théâtre populaire et exigeant"*, l'artiste a été sollicité pour mettre en scène le célèbre opéra-rock *Starmania*, présenté à la Seine Musicale (sur l'île Seguin, à Boulogne-Billancourt), à l'automne 2021.

THIERRY BONNET

“Le théâtre est mort, vive le théâtre !”

Deux mois après avoir pris la direction du centre dramatique national d'Angers, vous avez été obligé d'en fermer le théâtre. Incroyable comme situation ?
Incroyable et triste. Mais mon désarroi n'a été que de courte durée. Début avril, nous nous remettions au travail avec l'équipe du Quai pour prendre le contrepied de la crise sanitaire.

L'impromptu de *Roméo et Juliette* joué sur votre balcon à Angers au tout début du confinement a fait le tour des réseaux sociaux. Cet épisode vous a t-il donné envie de sortir votre théâtre du silence ?
Cela a été un déclic. J'ai joué ce petit morceau de *Roméo et Juliette* devant des spectateurs à leurs fenêtres. Si j'avais réussi à créer cette petite communauté éphémère autour du théâtre, cela devait être possible d'inventer quelque chose à plus grande échelle.

D'où l'idée d'une programmation “corona-compatible” selon votre propre expression ?
Cette programmation baptisée “Quai l'Été”, qui s'achève début octobre, proposait près de 120 représentations données dans une quinzaine de communes de l'agglomération. Une première ! Nous sommes allés à la rencontre des publics dans des lieux insolites. Même la cour logistique du Quai a été transformée en lieu de spectacle et d'échanges : quelle énergie, quelle fête ! Cet été, nous avons vu des gens qui ne viennent pas forcément au Quai et beaucoup d'Angevins se sont déplacés pour découvrir des lieux culturels différents dans tout le territoire. Au-delà des spectateurs, le Quai a aussi rempli sa mission de service public en soutenant artistes et techniciens de la région alors que la plupart des festivals baissaient le rideau ici et là. Je suis joyeux de tout cela.

“Le Quai a rempli sa mission de service public.”

Autre conséquence de la crise, votre première création à Angers est arrivée un peu plus vite que ce que vous ne l'aviez imaginé…
Je ne pouvais raisonnablement pas monter une programmation sans mettre moi-même la main à la pâte. La pièce de Copi *La Nuit de Madame Lucienne* s'est imposée à moi. L'histoire se déroule dans un théâtre vide. L'auteur, assez acerbe, y met le théâtre à mort. L'occasion pour moi de dire : le théâtre est mort, vive le théâtre !

Le Quai est le seul centre dramatique de France à avoir tenu un festival cet été. La presse nationale a même écrit que vous aviez mis le théâtre à l'envers ?
J'ai fait d'un dépit une aubaine ; je me suis saisi de la salle 900 vide pour en faire le décor de ma pièce. Les spectateurs entraient par les coulisses et étaient installés là où les comédiens jouent habituellement. En ce sens, le théâtre était à l'envers. Mais toute cette période m'a surtout permis de comprendre que nos maisons de théâtre devaient se reconnecter à l'instant, à ce que vit la cité. Cela va devenir compliqué voire impossible de programmer longtemps à l'avance. Pour ne citer que ce seul exemple, même notre système d'abonnements va devoir évoluer au profit d'une fidélisation plus souple de nos publics. Nous y travaillons.

Au Quai, l'été se prolonge jusqu'à début octobre. Comment envisagez-vous la suite ?
La saison, qu'il est habituel de lancer en septembre, le sera début novembre ; et une seconde interviendra pour la période de mars à juin. Cela aussi est le résultat direct de la crise sanitaire. Il faut s'y prendre autrement, tout comme il faut composer avec des spectateurs masqués.

Vous verra-t-on sur scène cette année et l'année prochaine ?
Oui, car je suis metteur en scène mais aussi acteur. On me verra dans des spectacles mis en scène par d'autres artistes et je mettrai en scène des pièces dans lesquelles je ne joue pas. J'ai envie de dire “Bonjour” aux Angevins. Je vais donc reprendre la première pièce que j'ai mise en scène en 2006, *Arlequin poli par l'amour,* de Marivaux. Mais pour en savoir plus, il faut attendre encore un peu *(rire).* ■

THIERRY BONNET

L'extension, réalisée par l'architecte Sophie Seigneurin, utilisera des matériaux biosourcés comme le béton de chanvre pour les murs de façade et la chaux pour les enduits.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

En travaux, le Trois-Mâts voit plus grand

La maison de quartier Le Trois-Mâts s'apprête à vivre une saison inédite. En effet, cette rentrée sera aussi celle des travaux de restructuration et d'agrandissement de l'établissement. Objectifs : améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail du personnel et créer de nouveaux espaces dédiés aux activités de la structure. Le chantier va se dérouler en deux phases. La première consistera à réaliser une extension de 324 m², à l'arrière du bâtiment, route de la Pyramide, en lieu et place du parking improvisé qui avait fini par se pérenniser au fil du temps. La nouvelle surface aura vocation à accueillir une salle numérique, deux salles d'activités et une salle de réunion. Cerise sur le gâteau, et plus précisément sur la toiture, celle-ci sera aménagée en terrasse pour une activité de jardinage encadrée par l'association. En parallèle, des interventions sont prévues au niveau de la salle de spectacle : rénovation du système de ventilation, mise en conformité du désenfumage, renforcement de la charpente métallique pour accueillir des équipements de son et de lumière. De mai à août, place à la rénovation du hall d'accueil, au rafraîchissement des locaux de la bibliothèque et au ravalement de la façade.

Durant les travaux, la maison de quartier reste ouverte et l'ensemble de ses prestations maintenues. *"Nous tenons à conserver nos missions d'accueil, de rencontres et de convivialité,* explique Raphaël Joncheray, le directeur. *Nous avons dû néanmoins nous réorganiser. Nous avons réhabilité le bâtiment du Chêne-Magique pour y créer un grand pôle dédié à l'enfance et aux familles."* Un aménagement pérenne prévu de longue date. Le changement va se voir également du côté de la salle de spectacle. *"L'espace avait deux utilisations : des ateliers que nous avons réussi à déplacer ailleurs et une programmation culturelle,* rappelle le directeur. *Nous allons proposer une saison hors les murs en multipliant des formes artistiques plus intimistes 'J'irai chez vous', notamment à domicile. À ce sujet, les habitants souhaitant proposer leur jardin ou leur salon pour y accueillir des contes, du théâtre ou de la musique, par exemple, sont les bienvenus."* ■

Maison de quartier Le Trois-Mâts, place des Justices, 02 41 66 02 02. letroismats.fr

EN BREF

Dans les quartiers

EMPLOI

Les facilitateurs emploi de l'agence de développement économique Aldev proposent aux chercheurs d'emploi des actions d'accompagnement (CV, informations, contact avec les entreprises…).
• Savary : mardis et jeudis, de 13 h 30 à 17 h, "38 Bis".
• Belle-Beille : lundi, de 13 h 30 à 17 h, 7, rue Pierre-Gaubert, et vendredi, de 9 h 30 à 12 h, centre Jacques-Tati.
• Roseraie : lundi, de 14 h à 17 h 30, espace Frédéric-Mistral.
• Monplaisir : mardis et jeudis, de 14 h à 17 h 30, relais-mairie.

MON VOISIN L'ARTISTE

Quatre quartiers, quatre expositions pour valoriser les artistes amateurs avec l'opération "Mon voisin l'artiste" : salle Auguste-Chupin (Lac-de-Maine), jusqu'au 27 septembre, et chapelle Saint-Lazare (Doutre, Saint-Jacques, Nazareth), du 9 au 16 octobre. Puis, en novembre, centre Jean-Vilar (Roseraie), du 4 au 13 ; et centre Jacques-Tati (Belle-Beille), du 20 au 29.

Hauts-de-Saint-Aubin

CIRQUE

Dans le cadre du projet "cirque" mené dans les écoles, la compagnie Lesfouxfeuxrieux installera son chapiteau, du 4 au 18 octobre, en face de la maison de quartier. À ce titre, un appel aux habitants est lancé pour aider au montage et au démontage de la structure. À noter : des spectacles (à partir de 3 ans) seront donnés le samedi 10 après-midi. Inscriptions et informations au 02 41 73 44 22. mqhsa.com

Belle-Beille

Resto-Troc reprend du service

Resto-Troc, le restaurant solidaire de Belle-Beille a rouvert ses portes. À la fois restaurant, chantier d'insertion et lieu de socialisation, l'association est ouverte à tous les Angevins. Dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier, les lieux se sont offerts un coup de neuf et un agrandissement de 184 m². Première bénéficiaire : la cuisine. Jean-Marie Morand, l'un des deux chefs qui encadrent les salariés en insertion, fait visiter son nouvel outil de travail avec un plaisir non dissimulé. *"Avec 12 personnes en retour à l'emploi, on était vraiment à l'étroit depuis quelques années. On travaille maintenant dans une cuisine professionnelle de restauration collective, avec tous les équipements nécessaires et de l'espace pour les vestiaires, le stockage…"* Ici, 120 repas sont préparés chaque jour grâce à la récupération de denrées alimentaires. Un peu plus de la moitié est servie sur place. *"C'est un vrai lieu de mixité sociale,* explique Martine Caillat-Drouin, présidente de Resto-Troc, en passe de raccrocher son tablier après neuf ans à la tête de l'association. *Angevins, habitants et travailleurs du quartier s'y croisent et payent leur repas en fonction de leurs revenus. En parallèle du chantier d'insertion, notre mission est aussi de lutter contre l'isolement et d'accueillir des personnes vulnérables avec des activités comme de la gym, de la marche ou un café-causette les jeudis matin."* Avec sept salariés et une équipe d'une trentaine de bénévoles, Resto-Troc est un lieu vivant et chaleureux. Et cela depuis 1987. ■

THIERRY BONNET

Le maire Christophe Béchu et le préfet René Bidal ont visité les locaux agrandis de Resto-Troc, inaugurés le 9 septembre.

Belle-Beille

École Pierre-et-Marie-Curie : pas de récré pour les travaux

C'est l'un des premiers chantiers démarrés à Belle-Beille dans le cadre du programme de renouvellement urbain du quartier. La restructuration complète du groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie en est à mi-chemin ; la livraison complète des travaux étant prévue pour la rentrée scolaire 2021-2022. L'opération consiste à réhabiliter et à agrandir l'école. Objectifs : accueillir 300 élèves (contre 200 auparavant), construire un nouveau self ainsi qu'une crèche attenante d'une capacité de 18 places. Afin de ne pas nuire à l'enseignement, les travaux ont été échelonnés. La première phase, aujourd'hui achevée, a concerné la partie gauche de l'établissement qui abrite cinq classes d'élémentaire, le hall et le nouveau self. Le bâtiment de la crèche est, quant à lui, prévu pour novembre. La deuxième étape concernera les bâtiments de liaison, les locaux communs et cinq autres classes d'élémentaire. La dernière sera consacrée à la réhabilitation de la maternelle et à la finition de la cour qui sera en partie végétalisée dans le cadre de la désimperméabilisation des cours d'école lancée par la Ville. L'enjeu est également de désenclaver l'établissement en le dotant d'un large parvis et en l'ouvrant sur l'avenue Notre-Dame-du-Lac. ■

JEAN-PATRICE CAMPION

Roseraie

Le street-art en format XXL de Silas et Lemilo à La Roseraie

Deux semaines, c'est le temps que vont passer les artistes Lemilo et Silas à peindre perchés sur une nacelle au cœur du quartier de la Roseraie. Leur nouvelle fresque s'installera sur la façade d'un immeuble situé rue André-Maurois. À coups de brosses et de rouleaux, les membres du collectif angevin "La Douceur" revisiteront un mur colossal d'une hauteur de 22 m sur une largeur de 12 m. Une première du genre pour les deux street-artistes. *"Sur cette création, une maman d'origine sénégalaise en compagnie de sa fille sont représentées au milieu d'une végétation luxuriante. Pour nous, cela symbolise la transmission entre femmes de différentes générations. Si on regarde bien, il y a pas mal de détails, cela laisse à chacun une liberté d'interprétation"*, précise Silas avant d'ajouter, *"on y appose notre marque de fabrique. Des couleurs éclatantes, des symboles oniriques, le tout dans une composition graphique étudiée !"* Lancée dans le cadre du projet "Angers… l'art à ciel ouvert" (lauréat du Budget participatif 2018), cette fresque murale émergera à partir du 22 septembre, sous les fenêtres des habitants. Habitués du quartier, Lemilo et Silas sont déjà intervenus au centre Jean-Vilar en accompagnant sept jeunes dans la réalisation d'une œuvre. Ils renouvelleront l'expérience avec d'autres apprentis-artistes lors d'un atelier dans la piscine, pendant les vacances de la Toussaint, cette fois-ci sous le regard des nageurs. ■

THIERRY BONNET

Les artistes Silas et Lemilo, du collectif "La Douceur", devant leur fresque du centre Jean-Vilar.

Monplaisir

Coup de jeune au square de Bourgogne

THIERRY BONNET

C'est un espace vert de près de 5 000 m² situé au nord du boulevard de Monplaisir, le long de la voie ferrée. Le square de Bourgogne vient d'ouvrir au public après des travaux d'aménagement. Dans sa partie haute, une aire de jeux multi-activités destinée aux enfants de 2 à 12 ans a été créée. S'y ajoutent un panneau de basket et un circuit pour les draisiennes et tricycles, autour d'une placette arborée où il est également possible de jouer à la pétanque.
Dans sa partie basse, la végétalisation du site a été accentuée par la plantation de massifs paysagers et d'un verger composé de sept arbres fruitiers : 4 pruniers, 2 pommiers, 2 poiriers et un figuier. ■

Lac-de-Maine

Le rendez-vous des familles

Les 9 et 10 octobre, la maison de quartier du Lac-de-Maine accueillera la 3e édition du festival Festi'family. *"Son principal objectif est de présenter les possibilités qui existent à Angers dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité, de la naissance à l'adolescence"*, indique Marine Lambert, responsable du Pôle enfance, qui organise l'événement avec sa collègue, Lucile Launay, responsable du pôle famille. *"Cet événement se veut également festif en insistant sur l'aspect joyeux de la famille"*, complète cette dernière. Le tout en présence de professionnels. Une bonne occasion de les rencontrer, en particulier pour celles et ceux qui n'osent pas aller les voir dans leur cabinet. *"De nombreux parents sont en recherche d'interlocuteurs pour répondre à leurs questionnements sur leur rôle de parents,* constate Marine. *Beaucoup nous disent qu'ils ressentent une grosse pression de la société pour être des parents parfaits. Le festival permet aux parents de se rencontrer, de dédramatiser et d'apporter des conseils et des astuces dans la bonne humeur."* Au programme : conférences, lectures de contes pour les jeunes enfants, ateliers créatifs, séances de yoga, petits spectacles itinérants… ■

Inscription obligatoire pour participer aux animations. maisondequartierdulacdemaine.fr et page Facebook Festi'family49

THIERRY BONNET

Marine Lambert, responsable du Pôle enfance, et Lucile Launay, responsable du Pôle famille.

Permanences de vos élus

DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH

Bénédicte Bretin
Samedi 10 octobre, de 9 h à 12 h. Bibliothèque Saint-Nicolas. Rendez-vous au 02 41 05 40 44.

HAUT-DE-SAINT-AUBIN

Bénédicte Bretin
Jeudi 24 septembre, 1er, 8, 15, 22 et 29 octobre, de 15 h 30 à 17 h 30.
Relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin.
Rendez-vous au 02 41 05 40 44.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ

Marina Paillocher
Mercredi 30 septembre, 14 et 28 octobre, de 10 h à 12 h.
Pôle territorial Centre-ville.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Marina Paillocher
Mercredi 23 septembre, 7, 21 octobre, de 10 h à 12 h.
38 bis, avenue Pasteur.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

ROSERAIE

Maxence Henry
Samedi 26 septembre, 10 et 24 octobre, de 10 h à 12 h.
Espace Frédéric-Mistral.
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Maxence Henry
Samedi 3, 17 et 31 octobre, de 10 h à 12 h.
Mairie de quartier, Le Trois-Mâts
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

BELLE-BEILLE

Sophie Lebeaupin
Hôtel de ville (bureau de l'élue) Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE

Sophie Lebeaupin
Relais-Mairie, place Guy-Riobé.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

MONPLAISIR

Alima Tahiri
Mercredi 23 septembre, 7 et 21 octobre, de 10 h à 11 h 30.
Relais-Mairie.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS

Alima Tahiri
Mercredi 23 septembre, 7, 21 octobre, de 14 h à 16 h.
Pôle Jerusalem.
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 45.

Permanence du maire sans rendez-vous

Christophe Béchu poursuit ses permanences sans rendez-vous dans les quartiers.
Il recevra les habitants le samedi **17 octobre**, de 8 h 30 à 12 h, au centre Jean-Vilar, 1 bis, rue Henri-Bergson, à la Roseraie.

PHILIPPE NOISETTE

Le 17 octobre, la balade sera guidée par le botaniste Pascal Lacroix et la comédienne Élise Carville.

Trélazé

Une promenade qui retourne aux racines de l'ardoise

Le 17 octobre, les amoureux du parc des Ardoisières sont invités à une balade toute particulière. Celle-ci mêlera en effet botanique et théâtre durant près d'une heure. Ce projet, "Aux racines de l'ardoise", émane de la rencontre de deux univers : celui des plantes qu'incarne le botaniste nantais, Pascal Lacroix, et celui d'Élise Carville, comédienne et metteuse en scène de la compagnie nantaise Au cœur du lapin.

Faune, flore et patrimoine industriel en un seul lieu

Lauréats de l'appel à projets pour la valorisation des Espaces naturels sensibles du Maine-et-Loire, les deux amis ont voulu raconter autrement l'histoire de ce lieu emblématique, à travers sa flore particulière et son histoire tout aussi singulière. *"On a découvert un terrain minéral recolonisé par la faune et la flore et un patrimoine industriel reflet d'histoires humaines fortes"*, expliquent-ils.

Pour enrichir leur balade, Pascal Lacroix et Élise Carville ont recueilli de nombreux témoignages auprès des habitués du site : géologue, ancien mineur, ornithologues et amoureux de biodiversité…

"Avec l'aide du Département, de la maison de l'environnement et du musée de l'Ardoise, nous avons pu mener ce travail avec méthode. Nous nous sommes vite rendu compte que les Angevins, au sens large, restent très attachés à cet environnement des ardoisières. Pour l'heure, nous continuons d'aller à la rencontre des habitants, des promeneurs, des plongeurs, des anciens de la mine, des associations pour alimenter la balade du 17 octobre. Tous nous apportent leurs connaissances, leurs anecdotes et leurs souvenirs liés à ce site passionnant. Ils nous expliquent aussi la manière dont ils se l'approprient aujourd'hui encore."

Deux départs seront proposés le 17 octobre, à 14 h et à 16 h 30, par groupes de 25 personnes maximum. Rendez-vous au parc des Ardoisières, rond-point de Saint-Lézin. ■

aucoeurdulapin.fr, 06 24 64 17 36.

EN BREF

Loire-Authion

LA SAISON CULTURELLE EN 20 DATES

Le traditionnel Ban'Quai de Saint-Mathurin-sur-Loire, (arts de la rue et pique-nique) va ouvrir, le 27 septembre, la saison culturelle 2020-2021 de Loire-Authion. Programmée jusqu'au 6 juin, celle-ci propose une vingtaine de dates dans les communes. Entre autres rendez-vous, à noter l'hommage de la musicienne Pauline Dupuy dans "Contrebrassens", le 15 octobre, à la Grange de l'Hôpiteau de Brain-sur-l'Authion ; le concert-spectacle jeune public de Pascal Peroteau, le 21 octobre, à l'Espace du Séquoia à Corné ou encore le spectacle contes et chants dédié aux tout-petits "Les Petites Bêtes" par Christèle Pimenta, le 28 octobre, à 16 h, à la salle des fêtes de La Bohalle. Toute la programmation sur loire-authion.fr

Verrières-en-Anjou

LE RETOUR DES CLUBS DE L'EMPLOI

Chaque session des Clubs de l'emploi, mis en place par Aldev, accompagne durant cinq semaines une douzaine de personnes dans leur recherche (démarchage des entreprises, recours aux réseaux sociaux, etc.), du lundi au vendredi (excepté le mercredi). Prochaine réunion d'information, le 3 novembre au relais culturel de Saint-Sylvain-d'Anjou, avenue Georges-Pompidou (ateliers du 16 novembre au 18 décembre). Inscriptions sur angers.tagemploi.com Contact : emploi@angers-developpement.com, 02 52 57 01 44.

La Bohalle (Loire-Authion)

INTERVIEW

“J’ai ressenti la peur puis l’impatience liées au confinement”

PHILIPPE NOISETTE

Jean-Michel Delage
photographe

Quelques-unes des photos que vous avez prises pendant le confinement sont exposées en extérieur dans votre village de La Bohalle. C’est assez inédit pour le photographe et grand voyageur que vous êtes ?
Qu’on soit à La Bohalle ou ailleurs, laisser un témoignage de cette période inédite me semble important. J’ai choisi onze portraits et des paysages saisis durant cet épisode, tous réalisés au gré de mes promenades et des rencontres que j’ai pu faire. On peut les voir pour une durée que j’ignore encore. Ils sont exposés sur les murs extérieurs de la maison des associations, au lieu-dit du Carrefour.

Que vouliez-vous raconter à travers ces photos et l’exposition “Confinés” ?
Au début du confinement, je suis sorti dans les rues de mon village avec l’idée de témoigner de la vie des habitants d’une commune rurale pendant cette période historique. Je me suis baladé, j’ai découvert le village où je ne connaissais pas encore beaucoup de monde, j’ai photographié des gens presque tous les jours. Ils se sont confiés à moi assez naturellement sur leur manière de vivre cet isolement imposé. J’ai ressenti la peur des tout débuts puis l’impatience qui s’installait petit à petit.

Vous avez reçu l’appui de la commune pour monter cette expo, avant le livre…
En effet et une souscription est en cours pour accompagner la sortie du livre *Confinés*, en mars prochain. L’ouvrage contiendra 80 photos sur la centaine réalisée. Des témoignages l’agrémenteront également. On ne raconte pas le confinement au premier jour comme au dixième… Le confinement a donné lieu à des quotidiens perturbés. Il faut recevoir ce livre comme on recevrait une carte postale d’un village français ordinaire au quotidien perturbé. ■

Mûrs-Érigné

Une balade connectée à la Roche de Mûrs

PHILIPPE NOISETTE

Un casque sur les oreilles et c’est parti pour une balade connectée à la Roche de Mûrs. Ce parcours-découverte invite les amateurs de plantes sauvages à mieux connaître leur environnement. Pour cela, le Conservatoire botanique national de Brest s’est penché sur le monde végétal, du sommet de la Roche de Mûrs aux berges du Louet. La promenade intitulée “En’Quête de plantes à la Roche de Mûrs - Vertige de la botanique” est accessible gratuitement sur l’application Baludik. L’occasion de redécouvrir la biodiversité du coin tout en s’amusant. *“En 2018, des éboulis avaient rendu la Roche de Mûrs inaccessible. Grâce à des travaux de sécurisation, les randonneurs peuvent à nouveau circuler librement depuis cet été, au pied du site classé au patrimoine de l’Unesco”*, précise Delphine Bazanté, adjointe au Tourisme. Cette excursion entraîne les flâneurs sur une portion du sentier GR3, qui relie la côte Atlantique aux Cévennes, en contrebas de la roche. Ce chemin a été réaménagé par la Ville. ■

baludik.fr/balades/

Longuenée-en-Anjou

Des portraits pas comme les autres

Du 26 au 30 septembre, les habitants de La Meignanne vont voir débarquer dans leur village deux drôles d'oiseaux avec leur camion et leur matériel de campement à ciel ouvert. Pauline Fontaine et Olivier Hédin sont les conteurs explorateurs de la compagnie Oh ! et les créateurs de "Portrait", un spectacle pas comme les autres. *"Sept jours durant, nous vivons au rythme du village, avec les habitants,* explique la comédienne. *À partir des observations, des rencontres et des défis que nous nous lançons, nous écrivons un journal de bord qui devient la matière première de nos représentations."* C'est ainsi que le spectacle, bienveillant d'un bout à l'autre, dresse un portrait tendre, poétique et drôle du village et de ses habitants. Habituellement, l'opération s'étend sur une semaine et débouche sur une représentation le dimanche. Crise sanitaire oblige, il a fallu adapter le programme initialement prévu.

LA RUE DU MILIEU

Les habitants ont suivi chaque jour la série de "Portrait" comme ici à La Membrolle-sur-Longuenée.

Un spectacle par soir

"Après un premier 'Portrait' classique joué en février au Plessis-Macé, nous avons expérimenté un nouveau format à La Membrolle-sur-Longuenée en juin, explique Pauline. *Sur cinq jours, nous observons, écrivons et jouons un spectacle différent chaque soir."* Pour permettre au plus grand nombre d'assister aux représentations, malgré la jauge réduite, les comédiens ont fait le choix de jouer à cinq reprises chaque soir, mais dans des lieux différents. *"Un vrai défi pour eux, mais le résultat a été fabuleux,* s'enthousiasment Erwan Barbier et Morgane Boisbouvier, coordonnateurs à l'association La Rue du milieu, qui porte ce projet intitulé Tribu, en lien avec le centre national des arts de la rue La Paperie. *Ils ont su créer un vrai rendez-vous avec les habitants qui se déplaçaient chaque jour, impatients de découvrir la suite de ce feuilleton de la vie du village."* Et ce n'est pas fini. ■

ERIC AUBRY

Ici à La Membrolle-sur-Longuenée lors du deuxième "Portrait", en juillet.

Encore des dates

La compagnie Oh ! terminera la série de quatre "Portrait", du 26 au 30 septembre, à La Meignanne, avant un dernier temps fort, le 28 novembre à l'espace Longuenée, au Plessis-Macé. *"Nous espérons que les habitants des différentes communes vont suivre les événements jusqu'au bout,* reprend Erwan Barbier. *Avec ce projet Tribu, notre objectif et celui de la commune nouvelle étaient de créer du lien entre les quatre communes historiques. En ce sens, le projet Tribu a été efficace."*

Informations sur laruedumilieu.org

Toutes les sorties sur angers.fr/agenda et l'appli Vivre à Angers

ADOPTEZ LA GEEK ATTITUDE

Pour assister au 1er Angers Geek Fest, ce n'est désormais plus qu'une question de jours. Les 17 et 18 octobre, tout l'univers de la pop culture s'installe au parc des expositions. Sur près de 10 000 m², jeux-vidéos, mangas, spectacles, e-sport, défilés et concours de cosplay, jeux de plateaux, littérature… seront proposés. De quoi en prendre plein les yeux et notamment en revisitant les deux expositions géantes dédiées à l'univers de Star Wars et d'Harry Potter. Parmi les invités, Devon Murray, alias Seamus Finningan de la saga Harry Potter au cinéma, est annoncé en *guest star*. Il y aura aussi des illustrateurs et des dessinateurs de comics, des youtubeurs, des boutiques, des associations angevines et surtout moult représentants de cet incontournable pan de l'économie culturelle et créative.

Infos et billetterie sur angersgeekfest.com

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

La sécurité, une exigence au quotidien

Depuis l'installation du nouveau conseil municipal le 25 mai dernier, la majorité est au travail.

La rentrée si particulière cette année et le contexte sanitaire compliqué nous obligent à rester particulièrement vigilants sur **la problématique de la sécurité et de la lutte contre les incivilités à Angers.**

Notre ville se distingue régulièrement dans les classements qui mettent en avant un cadre de vie tant attractif que paisible. L'équilibre se doit d'être préservé pour les Angevins et pour assurer la bonne cohabitation entre tous les habitants.

Depuis 2014 et l'arrivée aux responsabilités d'une nouvelle majorité, Christophe Béchu et son équipe ont fait de la sécurité une priorité.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons installé lors du précédent mandat près de **150 caméras de vidéoprotection dans toute la ville pour répondre à une demande forte des Angevins.**

Afin d'aider les équipes de terrain, un centre de supervision urbain a été créé et une équipe de nuit de la police municipale a été mise en place. Le travail des médiateurs de nuit avec les bailleurs sociaux a été réorganisé et le lien avec la police nationale a été renforcé afin de lutter encore plus fortement contre la délinquance.

Nous poursuivrons la même dynamique lors de ce mandat. La sécurité est la première des solidarités qu'une ville doit à ses habitants.

Pour affirmer notre détermination, un véritable plan de lutte contre les incivilités et les débordements de la vie nocturne, qui exaspèrent tous les Angevins au quotidien sera adopté.

Conformément à nos engagements, nous renforcerons les dispositifs existants dans chaque quartier, **en poursuivant le déploiement des caméras de vidéoprotection, en étendant les horaires du centre de supervision urbaine et en renforçant les effectifs de la police municipale grâce à la création d'une deuxième équipe de nuit.**

En lien avec les habitants et les acteurs du territoire, nous allons également renforcer la prévention, la lutte contre les violences conjugales et les actions en matière de politique de tranquillité publique.

Face aux incivilités routières, notre position est claire : à l'heure ou les modes de transport se diversifient et pour pacifier l'espace public, les comportements répréhensibles des voitures vis-à-vis des cyclistes, mais aussi des cyclistes et des trottinettes vis-à-vis des piétons seront pareillement sanctionnés.

Le contexte actuel prouve que le vivre-ensemble n'est plus une option, mais une priorité. Il est du devoir de la municipalité de le faciliter et d'assurer aux Angevins un environnement respecté et apaisé.

Nous nous y engageons, pour Angers, pour vous.

Vos élu(e)s de la majorité "Angers Pour Vous". Contactez-nous au 02 41 05 40 34.

MINORITÉ

AIMER ANGERS

Bonne rentrée !

Chaque rentrée de septembre constitue un moment particulier. Pour les enfants et leurs parents, elle est source de motivation, d'espoir, mais aussi parfois d'inquiétude et de stress. Elle prend cette année une tournure particulière, pleine d'incertitudes. Incertitudes sur le déroulement de l'année scolaire, incertitudes sur l'économie, sur l'emploi. Sur l'avenir. Parce que nous croyons à l'épanouissement par la connaissance, la culture ou le sport, nous réaffirmons notre soutien à toutes celles et ceux qui œuvrent pour que cette rentrée se passe au mieux. Parce qu'à la crise sanitaire va succéder la crise économique, nous soutiendrons les mesures en faveur de l'emploi. Pour faire face, plus que jamais, les solidarités devront être au cœur de nos priorités.
Vos élus d'Aimer Angers sont à votre écoute : n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous contacter pour nous faire part de vos interrogations, de vos propositions !

Vos élu.e.s du groupe Aimer Angers Silvia CAMARA-TOMBINI, Stéphane LEFLOCH, Céline VÉRON, Bruno GOUA et Marielle HAMARD

MINORITÉ

ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Logement : la flambée des prix

La pénurie de logements notamment à destination des étudiant-e-s fait monter le prix des locations et touche tous-tes les Angevin-ne-s. Ralentissement des constructions de logements sociaux, absence de régulation du marché, programmes de logements haut de gamme : la majorité porte une lourde responsabilité dans la crise actuelle pourtant prévisible d'après les projections démographiques.

Des mesures à effets immédiats existent :
- **Maîtrise du développement des logements AirBnB en appliquant la limitation à 120 nuitées par an à Angers et en agissant avec d'autres villes pour obtenir l'abaissement de ce seuil à 60 jours.**
- Lutte contre la vacance des logements.
- Installation d'habitats légers par la mise à disposition de terrains ou par un appel à la solidarité des plus grands propriétaires.

À long terme, il faudra aussi construire une stratégie écologique et sociale : encadrement des loyers, création d'un office foncier solidaire, construction de logements sociaux. Il y a urgence !

Vos élu-e-s du groupe Angers Écologique et Solidaire

MINORITÉ

ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE

Relançons la solidarité !

"Travaille, consomme, et tais toi".
À Angers M. Béchu suit M. Macron, faisant du business une priorité. D'autres œuvrent pour l'intérêt général et pallient les carences des pouvoirs publics : nous saluons ici l'engagement des Angevin·es qui pensent d'abord à la solidarité.
Les associations comme le Secours Populaire qui a distribué à 1 200 familles dans le besoin des "kits de rentrée".
La Grande Ourse qui se démène pour loger sans distinction étudiants, réfugiés, mineurs isolés… Les associations étudiantes qui aident 3 000 étudiant·es angevin·es sans logement, quand la majorité municipale préfère construire des bureaux et laisser le prix de l'immobilier flamber, au bénéfice des riches multi-propriétaires. Les travailleurs et syndicats en lutte pour leurs emplois : ceux de Castorama ou Alinéa à l'Atoll, liquidés pour le plus grand profit de leurs actionnaires multimilliardaires, après avoir empoché les aides de l'État et de l'agglomération qui regardent en silence ce désastre social.

Claire Schweitzer – tête de liste Angers Citoyenne et Populaire

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. R. BRISSET, 9 FI1843

Parterres de la gare Saint-Laud, vers 1960.

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 1384 W 8.

"Fleurissons la France", brochure du Comité national pour le fleurissement de la France, 1988.

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 182 PER

Premier prix des maisons fleuries d'Angers, dans *Le Pays d'Anjou*, janvier 1965.

Une, deux, trois, quatre fleurs...

"Angers, ville des fleurs"... L'expression remonte à 1842 quand le Comice horticole organise sa première exposition de roses, première du genre en France. Toutefois il n'y a pas encore de "politique de fleurissement", les parterres restent rares et les particuliers ont interdiction depuis 1813 de mettre des fleurs aux balcons, pour des raisons de sécurité.

En 1906, le conseil municipal décide d'instituer un concours de balcons fleuris, sur le modèle parisien. Angers – ville des fleurs – ne peut rester indifférente à ce mouvement. L'arrêté de 1813 est rapporté. Ce premier concours est une réussite. Le goût des fleurs se propage aussi grâce aux grandes fêtes des fleurs de 1913 et 1914, puis de 1923 et 1925. Le service des Parcs et Jardins prend de l'ampleur. En 1933, le jardinier-chef, André Fresneau, et son équipe de vingt hommes produisent 200 000 plants de fleurs pour les massifs des jardins, squares et écoles. Le jardin du Mail, le plus gourmand de tous, en réclame 60 000. La "propagande" pour les fleurs, comme on disait à l'époque, reprend avec plus d'intensité dans les années cinquante. La revue *La Maison française* crée le prix de la Maison fleurie en 1950. Angers s'y inscrit en 1953. À partir de 1960, Angers participe au concours des villes et villages fleuris dans le cadre de la campagne "Pour fleurir la France". Les prix remportés sont d'abord honorables, 4e prix, puis 3e, 2e, jusqu'à recevoir le panneau à trois fleurs des villes fleuries en 1972. En 1984, la ville gagne sa quatrième fleur. Mieux encore, en 1988, elle remporte le Grand Prix national de fleurissement, qui la fait choisir pour représenter la France au premier concours européen des villes fleuries. Jean-Claude Antonini, adjoint au maire à l'Environnement, mène une politique choc : un concours spécifique "Fleurissons Angers" est créé en 1988, le "parc" fleuri est porté à 230 000 plants, à quoi s'ajoutent balconnières, potences fleuries et jardins mobiles.

Le 16 septembre 1989, Angers reçoit le Premier Prix européen du Trophée international de l'entente florale. Depuis, la ville a toujours gardé son label "quatre fleurs" et même obtenu la Fleur d'Or en 2016 et 2017, prix le plus convoité du Comité national des villes et villages fleuris. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur angers.fr

La transition écologique, c'est quoi pour vous ?

Afin de préparer ensemble
les Assises de la transition écologique,
parlez-nous de votre quotidien, du territoire
et de vos attentes en répondant
à l'enquête en ligne
sur angersloiremetropole.fr.

Enquête disponible jusqu'au 20 octobre.

angers loire métropole
communauté urbaine